



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

animaux de compagnie

Question écrite n° 5236

Texte de la question

M. Jean-Paul Bret appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences du développement considérable des animaux de compagnie. L'importance quantitative du phénomène s'explique par un besoin croissant d'affectif dans notre société. Les personnes seules, particulièrement les personnes âgées, et les enfants sont attachés à la présence d'un animal. Toutefois, de nombreuses associations de protection notent qu'un nombre croissant d'animaux ne trouve pas de propriétaire. Outre les souffrances animales que cette situation génère, liées en particulier aux abandons, de nombreuses contraintes pour la société peuvent être mises en évidence : hygiène publique, chiens errants, risques d'agressions... Aussi, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures pour diminuer le nombre des naissances des animaux de compagnie.

Texte de la réponse

Face aux problèmes liés à l'insertion de l'animal en milieu urbain, il a été décidé d'accentuer par de nouvelles mesures législatives la prévention de la répression à l'égard des propriétaires de chiens potentiellement agressifs. Dans cet objectif, un projet de loi sera prochainement soumis au Parlement. Le dispositif législatif envisagé contribuera également à améliorer le statut des fourrières et refuges, à instaurer une politique de qualité pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie, et à responsabiliser les acquéreurs de ces animaux. De ce fait, il permettra de lutter contre les trafics et abandons de chiens et de chats et contre la surpopulation des refuges et des fourrières.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bret](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5236

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3631

Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 271